

Haute-Garonne : une SPL au chevet des territoires ruraux

Créée par le département et 13 communautés de communes, la SPL propose des outils d'ingénierie territoriale et de soutien aux zones d'activité économique.

Depuis fin septembre, la nouvelle SPL Haute Garonne développement est opérationnelle. Cette société publique locale, créée par le département avec 13 communautés de communes de Haute-Garonne, vise à soutenir les territoires ruraux et périurbains. « Elle est là pour aider les élus locaux qui doivent faire face aux baisses des dotations de l'État, mais également à la complexification des règles administratives », lance Georges Méric, président du conseil départemental. Et d'ajouter : « C'est une fusée à plusieurs étages. »

Ses missions principales : proposer une ingénierie pluridisciplinaire et une prospective territoriale, répondre à des demandes d'études pour les zones d'activité économique. En clair, elle se mobilise pour les territoires jugés délaissés par le département. La valeur ajoutée de la SPL passe par une palette de compétences en urbanisme, ingénierie ou marketing que ces territoires ne possèdent pas.

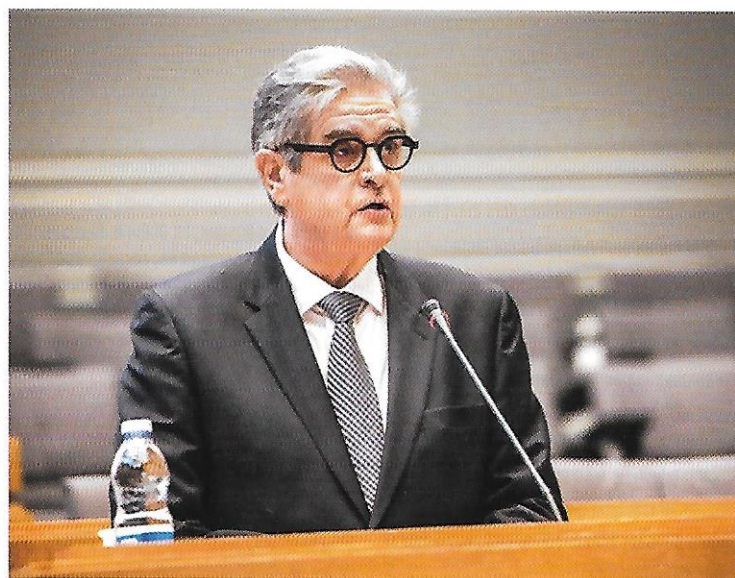
« En tant que garant de la solidarité territoriale, nous avons créé cette SPL pour garantir un développement plus équilibré du territoire. Nous souhaitons apporter de l'agilité et

agir concrètement », explique Georges Méric. Il s'agit aussi de lutter contre les disparités territoriales en ne concentrant plus toute l'activité et les emplois sur la dynamique métropole toulousaine. En effet, 90 % des zones d'activités de Haute-Garonne se concentrent sur les 36 communes de la métropole !

Marketing territorial

Trois types de prestations sont proposées. Tout d'abord, un observatoire qui « permettra une veille sur les nouvelles réglementations, d'anticiper les mutations à venir, de recenser et structurer les ressources des territoires, pour développer des stratégies de développement à long terme », détaille Georges Méric. Il lui assigne aussi la mission de « bâtir de la prospective pour anticiper les mutations et préparer le territoire aux changements en cours ».

Second outil proposé : des études de faisabilité, de planification ou d'expertise d'aménagement (schémas de développement touristique, habitat-logement, etc.) pour les zones d'activité à créer ou à développer. Haute-Garonne Développement peut ainsi venir en aide aux communautés de communes pour



© Conseil départemental 31

définir une stratégie de développement en fixant des priorités de positionnement et d'investissement. Les EPCI pourront ensuite engager la phase opérationnelle au sein d'un syndicat mixte dédié : études d'exécutions, appels d'offres, travaux d'aménagements, gestion du site... Enfin, des études de marketing territorial « pour mettre en œuvre des opérations de promotion et d'appui à la commercialisation auprès des professionnels ». Par exemple, elle mènera une enquête pour savoir s'il est intéressant ou non d'implanter

Selon Georges Méric, président du conseil départemental, la SPL permet d'équilibrer les richesses du territoire.

un espace de coworking. « La SPL pourra, à la demande des collectivités actionnaires, apporter conseils et expertises, définir et concevoir des opérations d'aménagement ou encore bâtir des bilans financiers et conduire des politiques foncières », précise Georges Méric.

Tout en reconnaissant qu'il ne peut plus intervenir en matière de développement économique, en application de la loi NOTRe, le département joue un peu sur les mots en parlant de politique en faveur de l'emploi. La SPL veut ainsi faciliter le développement ou la création de zones d'activités. « Il s'agit de favoriser la création d'emplois dans les zones périurbaines et rurales et de garantir ainsi un meilleur équilibre des richesses sur le territoire », argumente Georges Méric.

Philippe POTTIÉE-SPERRY

Un capital entièrement public

La SPL Haute-Garonne Développement dispose d'un capital entièrement public de 239 000 euros. Le département est l'actionnaire largement majoritaire avec 83,7 % des parts (200 000 euros) tandis que les 13 communautés de communes membres de la SPL partici-

pent au capital à hauteur de 3 000 euros chacune. La SPL est en cours de recrutement d'une équipe pluridisciplinaire resserrée d'une dizaine de personnes qui se composera notamment d'ingénieurs, d'urbanistes, d'aménageurs ou de sociologues.